

PETIT PERIPLE POUR JARGONAUTES

Henri BLOCHER

*La mer du langage a ses courants et ses récifs. Parmi les mots qui dévient parfois la pensée, ou lui déchirent la coque, celui de **sacrements**. Dans la chrétienté, c'est l'appellation dont se servent la plupart pour le baptême et l'eucharistie, mais elle n'a pas pour tous le même sens, ni les mêmes connotations. Il vaut la peine de faire une brève enquête.*

Le court-circuit étymologique est tentant : *sacramentum*, rite sacré. L'histoire, en réalité, offre plus de complications-instructions ! Le terme latin signifie, en effet, le *dépôt* fait par les plaideurs, avant leur procès, dans un temple, et que le perdant ne recouvre pas et, d'autre part, le *serment* d'engagement militaire, prononcé sous les enseignes ; par extension, le mot pouvait désigner l'état militaire, ou bien d'autres serments, le français « serment » n'étant rien, d'ailleurs, que *sacramentum* contracté. Le premier emploi connu, par un écrivain ecclésiastique et pour le baptême ou le repas du Seigneur, met en œuvre ce sens de « serment ». Tertullien en est l'auteur, et il se greffe sur la métaphore, populaire dans l'Eglise ancienne, du chrétien « soldat du Christ ». Avant Tertullien, on suppose que Pline le Jeune, proconsul de Bithynie, vise déjà dans son *Epistola* 96 à l'Empereur Trajan le baptême ou la cène ; il rapporte, au sujet des chrétiens, qu'ils « s'engagent par serment (*sacramento*), non à perpétrer tel ou tel crime, mais à ne commettre ni vice, ni brigandage, ni adultère, à ne pas manquer à la parole donnée, à ne pas nier un dépôt quand il leur était réclamé ». Quoi qu'il en soit, de la référence chez Pline, le sens d'engagement, proche du terme de la première épître de Pierre ch. 3, v. 21, (*le*) « *baptême qui vous sauve maintenant... n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience* » (T.O.B.), a bien été le premier dans l'Eglise.

Le français « serment » n'étant rien, d'ailleurs, que sacramentum contracté.

Bientôt un autre sens allait en recouvrir jusqu'à la mémoire. Les chrétiens de langue grecque avaient pris l'habitude, dès le II^e siècle, d'appeler « mystères » le baptême et le repas : dans les religions dites « à mystères » le mot désignait les cérémonies sacrées, censées communiquer des forces mystiques et unir à la divinité ; dans les Eglises grecques, les rites institués par le Seigneur leur étaient, insensiblement, assimilés. Comment traduire *mustèrion* en latin ? C'est sur *sacramentum* qu'on s'est rabattu ! Et du coup *sacramentum* a endossé une acception qui n'était pas d'origine, et qui a prévalu. Les contours en ont été d'abord un peu flous : saint Jérôme, dans *la Vulgate*, traduit par « sacrement » le « *mystère* » biblique⁽¹⁾ qui ne désigne jamais le baptême, ni la cène, ni une cérémonie ; saint Augustin emploie le terme largement, pour diverses sortes de signes, comme les « types » de l'Ancien Testament, et ne le cantonne donc pas à la liturgie chrétienne. Mais la notion s'est cristallisée, appliquée en fin de compte à sept rites, aux deux « sacrements majeurs » et à cinq autres : *signe efficace*, qui produit dans l'âme du fidèle les effets représentés. Ainsi s'est constituée la compréhension catholique de « sacrement ».

A la Réforme, changement de cap. La découverte de la médiation exclusive de la Parole et de la foi, sans œuvre rituelle pour s'y rajouter, le respect de la liberté divine, qu'on ne saurait lier aux choses terriennes, remirent en cause la conception causative de baptême et de la cène : surtout du

(1) En Ep 1.9 ; 3.3 ; 5.32 ; Col 1.27 ; 1 Tim 3.16 ; Ap 1.20, 17.7.

côté réformé. *Mais le mot de sacrement resta en usage.* Bien qu'un homme comme Zwingli ait rappelé le sens premier de « serment », le terme a pris dans l'aire du protestantisme une troisième acception, correspondant à la deuxième, réduite et corrigée : celle d'un *moyen de grâce principalement cognitif*, forme seconde et adjointe de la Parole.

Dans les religions dites « à mystères » le mot désignait les cérémonies sacrées, censées communiquer des forces mystiques et unir à la divinité.

Cette histoire explique les nuances des mots dérivés. L'adjectif « sacramental » montre la même palette que « sacrement ». Le substantif « sacramental » désigne, chez les catholiques, un rite ou élément de rite associé aux sacrements ou qui leur est analogue, mais n'a pas bénéficié d'une institution par le Christ. Le « sacramentalisme » c'est, pour nous, la tendance catholique ou catholicisante à conférer aux sacrements une efficacité propre, qui communique la grâce (outre la fonction de la signifier). La Réforme a introduit une doctrine « non-sacramentaliste » des sacrements, encore que la définition « protestante » de ceux-ci s'accommode d'une dose variable de sacramentalisme ! Au XVI^e siècle les défenseurs du sacramentalisme traditionnel traitaient les réformés, leurs adversaires de « sacramentaires » ; avec cette nuance de « destructeur de sacrements », le mot n'est plus usité – il survit seulement dans un sens neutre, « relatif aux sacrements », comme dans « théologie sacramentaire ».

Les premiers professants, fort éloignés du sacramentalisme, ont gardé le mot de sacrement. Ce fut le cas des anabaptistes, comme Balthasar Hübmaier, Pilgram Marpeck, Menno Simons, et des baptistes les plus anciens, avec John Smyth. Mais par la suite, à causes des connotations catholiques, beaucoup de professants ont eu des réticences. En 1644, la *Confession* (baptiste) de Londres introduit à la place le nom *ordonnances*, qui a un certain succès. On s'est parfois servi de « symboles » ou d'« emblèmes ». L'inconvénient de ces substituts, c'est un sens trop large pour désigner précisément le baptême et la cène dans leur catégorie commune. Ils ne se sont pas acclimatés dans nos pays... Reste le mot de « sacrements » : ne faut-il pas, comme on dit, faire avec ?

Les premiers professants, fort éloignés du sacramentalisme, ont gardé le mot de sacrement.

L'habileté du pilote, navigant sur le langage, ne consiste pas à changer la mer, mais à esquiver les récifs et jouer des courants, même dangereux, jusqu'au but de la traversée.

Henri BLOCHER